

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA GRANDE VALLEE DE LA MARNE

Liste des délibérations adoptées le 29.06.2023, affichée sur le site internet de la CCGVM

Membres titulaires en exercice : 37

COUTIER•PONSIN•MAUSSIRE•CLAISSE•LEVEQUE•MEHENNI•JACQUART•
MICHAUT•BOUYE•BAUDETTE•CAZE•VAN-SANTE•COLLARD•BIANCHINI•
RONDELLI•BENARD-LOUIS•DERVIN•SAINZ•LAHAYE•BEGUIN•CHIQUET•
LAFORST•LOURDELET•BERTHIER•GOURDY•CAPLAT•ROBERT•PIERROT•
PICOT•REMY•GRANGE•BENOIT•GODRON•MARTINVAL•LELARGE•
RICHOMME•GALIMAND

Membres suppléants : 5

CREPIN•NOEL•BEGUINOT•LAVAURE•BRABANT

Le 29 juin 2023 à 18h15, le Conseil de Communauté, dûment convoqué le 23 juin, s'est assemblé à Champillon, sous la présidence de Dominique LEVEQUE. A été nommé à l'unanimité Arnaud JACQUART, secrétaire de séance.

L'assemblée était composée comme suit :

- 22 membres titulaires présents :

COUTIER – PONSIN – CLAISSE – LEVEQUE – JACQUART – MICHAUT – BOUYE – CAZE – BENARD LOUIS – DERVIN – BEGUIN – CHIQUET – LAFORST – BERTHIER – GOURDY – CAPLAT – PIERROT – PICOT – REMY – GRANGE – GODRON – MARTINVAL

- 1 membre suppléant présent représentant son membre titulaire excusé :

BRABANT

- 2 membres suppléants ne prenant pas part aux votes :

CREPIN – BEGUINOT

>Soit **23 membres à voix délibérative présents** : le quorum est atteint.

Etaient excusés/absents :

- 15 titulaires excusés :

MAUSSIRE, MEHENNI, BAUDETTE, VAN SANTE, COLLARD, BIANCHINI, RONDELLI, SAINZ, LAHAYE, LOURDELET, ROBERT, BENOIT, LELARGE, RICHOMME, GALIMAND

- 11 titulaires excusés ayant donné procuration :

MAUSSIRE à CLAISSE, MEHENNI à CAZE, BAUDETTE à JACQUART, COLLARD à PONSIN, BIANCHINI à BOUYE, RONDELLI à DERVIN, SAINZ à BEGUIN, LAHAYE à CHIQUET, LELARGE à GODRON, RICHOMME à LEVEQUE, GALIMAND à PIERROT

- 2 suppléants excusés :

LAVAURE - NOEL

- pas de titulaires et suppléants absents :

>Soit **34 membres prenant part au vote.**

Lesquels ont formé la majorité des membres en exercice du Conseil de Communauté et ont pu valablement délibérer aux termes de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERATIONS :

N°	OBJET
23-57	INSTITUTIONS – Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 16.05.23
23-58	ADMINISTRATION GENERALE – Communication de décisions
23-59	ADMINISTRATION GENERALE – Désignation d'un référent déontologue pour les élus intercommunaux
23-60	ADMINISTRATION GENERALE – Création d'une commission thématique « Mécénat » et désignation des membres
23-61	FINANCES – Compte administratif 2022
23-62	FINANCES – Compte de gestion 2022
23-63	FINANCES – Reprise définitive des résultats 2022
23-64	FINANCES – Rapport annuel sur les acquisitions et cessions d'immeubles 2022
23-65	FINANCES – Indemnités du Président et des Vice-Présidents
23-66	FINANCES – Attribution de subvention (théâtre microscopique)
23-67	PERSONNEL – Adhésion à la convention « assistant de prévention du Centre de Gestion de la Marne »
23-68	ASSAINISSEMENT – Travaux d'assainissement des eaux pluviales Cour Salvador Allende à AY-CHAMPAGNE : Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage
23-69	ASSAINISSEMENT – Participation financière à la Station d'Épuration communautaire de EPERNAY-MARDEUIL : Signature des conventions avec les établissements vinicoles des communes de Champillon, Dizy et Hautvillers
23-70	PATRIMOINE/SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS – Eglise St Réol d'Ambonnay et Eglise St Sindulphe d'Hautvillers : demandes de subventions auprès du Département de la Marne
23-71	PATRIMOINE/SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS – Réhabilitation d'un bâtiment destiné à accueillir les services administratifs de la CCGVM et le siège du PETR d'Épernay – demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds vert (Axe 3 recyclage des friches)

23-72	PATRIMOINE/SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS – Réhabilitation d’un bâtiment destiné à accueillir les services administratifs de la CCGVM et le siège du PETR d’Epernay – demande de subventions auprès de la Région dans le cadre des dispositifs « soutien à la résorption des friches, soutien aux centralités rurales et urbaines et Climaxion »
23-73	FINANCES/DEVELOPEMENT ECONOMIQUE – Cession des « Terrains-Jardins » de la zone d’activités « Le Trouilly »
23-74	DECHETS - Motion en faveur du maintien du service public de collecte et de traitement pour le recyclage des bouteilles en plastique